

• FÊTE DU HAMEAU DE LA ROUTE DE GAGEAC

Comme tous les ans les habitants de la route de Gageac se sont retrouvés le jour du 15 août autour d'une bonne table afin de participer à un moment de convivialité et de bonne humeur.



• ESG BASKET

Vendredi 23 août avait lieu la dernière soirée estivale de l'été au parc Fernand Mourgues. Le 4ème Pic-Nic gourmand était placé sous le signe du sport et de la dégustation de produits locaux.

Dès 20 heures le match amical Villeneuve-Gardonne faisait vibrer la salle pendant que d'autres profitaient du marché gourmand.

Une soirée fort sympathique.



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- QUINE - Les Gardons - 14 septembre - 21 H
- REPAS Entrecôtes-Frites - Comité de jumelage - 21 septembre - 20 H
- QUINE - Vélo loisir Gardonnais - 22 septembre - 14 H 30
- 3 JOURS DES CRÉATEURS - 4, 5 et 6 octobre 2019
- CONCERT - 2 Groupes Vocaux (Église de Gardonne) - 5 octobre - 20 H 30

N°138
Le Lien
Gardonnais
www.gardonne.fr - mairie.gardonne@wanadoo.fr

Informations Municipales
SEPTEMBRE 2019



*Les rêves, les désirs et les
espoirs sont les étoiles de
nos vies.*

• 3 JOURS DES CRÉATEURS

Les 4, 5 et 6 octobre 2019 aura lieu le traditionnel week-end des «3 jours des créateurs». Vous êtes invités à participer au vernissage qui aura lieu à la salle du foyer club le vendredi 4 octobre 2019 à partir de 18h30.

L'exposition sera ouverte de 10 h à 18 h le samedi 5 octobre et le dimanche 6 octobre 2019. Entrée gratuite.



• COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le jeudi 3 et le vendredi 4 octobre 2019. Pensez à venir remplir et signer la fiche d'inscription en mairie avant le mardi 1er octobre à 12 heures dernier délai.

Téléchargement de la fiche d'inscription : www.gardonne.fr.



• RÉGLEMENTATION DES BRÛLAGES À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est toléré sous réserve du respect des modalités suivantes:

Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit au minimum 3 jours avant la date prévue (formulaire à retirer à la mairie ou télécharger sur le site de la mairie).

Seuls les propriétaires des terrains et leurs ayant-droit dûment mandatés sont autorisés à pratiquer le brûlage de déchets verts.

Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant les périodes du 1er octobre au dernier jour de février et entre 10 heures et 16 heures.

• COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 2 août 2019 avait lieu au parc Fernand Mourgues la traditionnelle soirée Moules Frites.

230 personnes ont pris place pour se retrouver dans une ambiance conviviale et festive.



• CONVIV'ART

Depuis début septembre, Conviv'art reprend ses activités et propose toujours :

- Les randonnées : randonnées à pied hebdomadaires chaque mardi, rendez-vous à 13 heures 30 au parc de stationnement de la gare.

- La danse de salon et en ligne : le mercredi à partir de 18 H 30 à la salle des fêtes ; «l'initiation à l'informatique» et le traitement des photos numériques : accompagnement des débutants en informatique et à internet. La reprise de cette activité sera précisée ultérieurement.

- Des sorties culturelles : une fois par mois, premier rendez-vous programmé le 19 septembre ; le chant choral : le mardi de 20 heures à 21 heures 30 à la salle Jeanne d' Arc de Gardonne ; l'apprentissage de l'anglais : chaque mercredi de 13 heures 45 à 15 heures 30 à la salle des fêtes de Gardonne.

- La cuisine (partage de recettes et de savoir-faire, dégustation) : un rendez-vous mensuel à la salle des fêtes à partir de 18 H (à compter d'octobre).

La cotisation annuelle reste à 15 €. Elle ouvre droit à la pratique de l'ensemble des activités existantes et à venir, elle inclut en outre une assurance.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

- Georges SAUTIERE : 05 53 73 64 71
- Bernadette MANEIX : 05 53 58 53 16
- Jean-Marie LEGRAND : 05 53 61 89 36

Prochain conseil : le mercredi 2 octobre à 20h30.



• GYM VOLONTAIRE GARDONNAISE

Un nouveau cours ouvre, dès la rentrée le 12 septembre 2019; il est prévu de 18h30 à 19h30 chaque mardi à la salle Jeanne d'arc et est ouvert à tout public.

Pour tous renseignements s'adresser à la présidente au 06 81 95 14 21.



• TRÈFLE GARDONNAIS

ECOLE DE MUSIQUE de GARDONNE

Pour l'année 2019-2020, les cours de l'école de musique de Gardonne reprendront dans la semaine du 23 au 28 SEPTEMBRE.

Pour tout renseignement, voici les coordonnées du Trèfle Gardonnais :

Tél : 05 53 27 05 47 / 07 68 48 11 12

Mail : treflegardonnais24@gmail.com

www.trefle-gardonnais.fr

ORCHESTRE DE RUE

Forts de ses multiples partenariats, l'orchestre de rue du Trèfle vit une année particulièrement riche en événements et émotions.

En juillet, des musiciens du Trèfle ont participé au festival SAMBACO en ALLEMAGNE (à Cobourg), le 2ème plus grand festival de Samba au monde (après Rio de Janeiro) (partenariat avec les amis du Batuc'Fanfar'Brass Band de Casseneuil).

Le mercredi 25 septembre prochain, des musiciens du Trèfle joueront dans la célèbre et mythique salle de l'OLYMPIA, à PARIS, en compagnie du très talentueux trompettiste de Jazz IBRAHIM MAALOUF (récompensé de nombreuses fois : plusieurs Victoires de la Musique et même un César pour une composition de musique de film !). Ce concert, complet depuis longtemps, inaugurera la nouvelle tournée nationale et le nouvel album d'Ibrahim MAALOUF (partenariat avec l'association Orchestre à l'Ecole, et l'OAE du Collège d'Eymet).

